

Zeitschrift: Archives des sciences [1948-1980]
Herausgeber: Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève
Band: 1 (1948)
Heft: 2

Artikel: La pigmentation des cheveux et des yeux dans la population féminine de Genève
Autor: Sauter, Marc-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-739268>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marc-R. Sauter. — *La pigmentation des cheveux et des yeux dans la population féminine de Genève.*

L'étude de la pigmentation des cheveux et de l'iris chez les femmes genevoises examinées en 1940 s'est faite sans l'aide des échelles chromatiques généralement utilisées. Les subdivisions que nous avons adoptées pour remplacer celles-ci, au nombre de 11 pour les yeux et de 11 pour les cheveux, ont été, pour l'étude finale, groupées respectivement en 3 (yeux clairs, mêlés et foncés) et en 4 (cheveux noirs, bruns, blonds et roux). Nous avons donc éliminé les cheveux gris et, naturellement, les cheveux teints ou décolorés.

Nous n'avons constaté aucun cas d'albinisme.

Nous ne retenons pour cette étude que les sujets de 20 à 59 ans.

Couleur des yeux (1979 femmes).

Nous obtenons les pourcentages suivants:

Couleur	N	%
Yeux foncés	767	38.8
Yeux mêlés	699	35.3
Yeux clairs	513	25.9

La pigmentation foncée prédomine donc, mais les yeux clairs constituent une forte minorité. C'est avec les séries féminines de Schangnau dans l'Emmental (Schlaginhaufen 1938) et du Sernftal, Glaris (Peter 1946) que la série genevoise présente le plus de ressemblance.

Couleur des cheveux (1884 femmes).

On retrouve, accentué encore, l'élément foncé:

Couleur	N	%
Cheveux noirs	476	25.3
Cheveux bruns	1102	58.5
Cheveux blonds	287	15.2
Cheveux roux	19	1.—

83.8

La série féminine du Bas-Toggenbourg (noirs et bruns, 93.5%; blonds, 6.5%) est la moins différente parmi les groupes suisses étudiés.

Variations en fonction de l'âge.

En calculant les pourcentages selon le type ci-dessus pour chaque catégorie d'âge (de dix en dix ans), on constate quelques faits intéressants.

Yeux. — Les yeux foncés, prédominant entre 20 et 29 ans, cèdent la première place aux yeux bruns. Les yeux clairs montrent une fluctuation irrégulière, mais finissent par diminuer de nombre.

	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans
Yeux foncés . . .	41.9%	38.9%	36.2%	34.6%
Yeux mêlés . . .	31.5	36.5	36.4	41.2
Yeux clairs . . .	26.6	24.6	27.4	24.6

Il est donc erroné de parler sans nuance d'une augmentation de la pigmentation au cours de la vie.

Cheveux. — Les cheveux noirs, après avoir augmenté de fréquence, diminuent à partir de 50 ans. Les cheveux bruns dessinent la courbe inverse, quoique avec moins de netteté. Les cheveux blonds se raréfient rapidement, les cheveux roux augmentent légèrement.

	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans
Cheveux noirs . .	15.5%	27.3%	32.4%	27.-%
Cheveux bruns . .	59.1	58.3	57.5	59.8
Cheveux blonds . .	22.8	13.6	9.-	9.5
Cheveux roux . .	0.6	0.7	1.-	3.6

L'interprétation de ces variations est difficile, pour plusieurs raisons: 1° il ne s'agit pas d'observations faites sur les mêmes sujets à des âges différents; les fluctuations observées n'ont donc pas forcément une explication ontogénétique; 2° il s'agit

d'une population féminine, c'est-à-dire qu'elle n'est dans bien des cas genevoise que par le mariage; c'est, en quelque sorte, une population en partie immigrée: il peut donc s'y introduire, à des âges variables, divers caractères anthropologiques; 3^o il s'agit de toute façon d'une population urbaine, c'est-à-dire plus mouvante qu'une population rurale.

C'est ainsi qu'on pourrait attribuer la diminution nette de la fréquence des cheveux blonds à un mouvement de départ des jeunes Suisses alémaniques venues en service à Genève et qui, à ce titre, constituent un élément de la population féminine résidente de Genève, élément fluctuant, mais qu'on doit prendre en considération.

Corrélation entre la couleur des yeux et celle des cheveux
(1884 femmes).

En calculant les proportions que représentent les douze catégories formées par le jeu réciproque des deux échelles de couleurs, et en les rangeant par ordre décroissant de fréquence, on obtient un tableau où apparaissent en toute netteté les constituants de la population féminine genevoise.

Cheveux	Yeux	N	%	Cheveux	Yeux	N	%
Bruns	Foncés	414	22.-	Blonds	Clairs	146	7.7
Bruns	Mêlés	403	21.4	Blonds	Mêlés	105	5.6
Bruns	Clairs	285	15.1	Noirs	Clairs	45	2.4
Noirs	Foncés	281	14.9	Blonds	Foncés	36	1.9
Noirs	Mêlés	150	8.-	Roux	Tous	19	1.-

On y retrouve cette prédominance marquée des éléments à pigmentation foncée. En additionnant les groupes à cheveux noirs-bruns et à yeux foncés, on obtient une proportion de 36.9%, tandis que les sujets blonds à yeux clairs et mêlés ne représentent que les 13.3% de la population totale.

Nous devons simplifier notre tableau pour pouvoir comparer les faits constatés à Genève à ceux qu'ont décrits d'autres auteurs pour des groupes suisses. Nous ne retenons ici que deux séries, l'une du Sernftal, Glaris (Peter), dont les chiffres coïncident avec les nôtres (compte tenu de la différence de nombre),

et l'autre de la vallée grisonne de Tavetsch (Hägler), où la proportion de noirs et bruns à yeux foncés majorise largement les autres types pigmentaires, au détriment surtout des types clairs.

Cheveux	Yeux	Genève		Sernftal		Tavetsch	
		Ordre	%	Ordre	%	Ordre	%
Bruns et noirs	Foncés	1	36.9	1	43.1	1	57.5
Bruns et noirs	Mêlés	2	29.4	2	28.2	2	26.7
Bruns et noirs	Clairs	3	17.5	3	16.7	3	12.3
Blonds	Clairs	4	7.7	4	6.—	4	1.4
Blonds	Mêlés	5	5.6	5	4.3	9	—
Blonds	Foncés	6	1.9	6	1.3	5	0.7
Roux	Tous	7-9	1.—	7-9	0.4	6-8	1.4

Corrélation entre la pigmentation et la taille.

Voici à titre d'indication préliminaire quelques données sur les variations de la taille en fonction de la pigmentation. Il s'agit de trois groupes pigmentaires paraissant les plus représentatifs.

Cheveux	Yeux	N	Taille							
			Petite		Moyenne		Grande		Très grande	
			N	%	N	%	N	%	N	%
Noirs	Foncés	267	15	5.6	112	41.9	119	44.6	21	7.9
Bruns	Foncés	413	21	5.1	160	38.7	196	47.5	36	8.7
Blonds	Clairs	162	3	2.1	49	33.6	79	54.1	15	10.3
Série totale		2013	93	4.3	823	40.6	933	47.1	164	8.—

Il y a nettement corrélation entre la plus grande taille et la pigmentation claire (élément nordique ?), tandis que les groupes foncés voient augmenter relativement le nombre des sujets de taille moyenne et petite. Cet exemple montre que le calcul des corrélations se révélera riche en enseignements.

*Université de Genève.
Institut d'Anthropologie.*